

*que
sais-je?*

HISTOIRE DES DOCTRINES POLITIQUES A ROME

ALAIN MICHEL



320.509

MICH

h

A21

S UNIVERSITAIRES DE FRANCE

Histoire
des doctrines politiques
à Rome

Histoire
des doctrines philosophiques
à Rome

QUE SAIS-JE ?

*Histoire
des doctrines politiques
à Rome*

ALAIN MICHEL

Professeur à la Sorbonne

Deuxième édition

16^e mille

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7513 00354903 6



ISBN 2 13 038767 5

Dépôt légal — 1^{re} édition : 1971

2^e édition : 1984, septembre

© Presses Universitaires de France, 1971
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

CHAPITRE PREMIER

ROME ET SA LÉGENDE UNE LIBERTÉ ARISTOCRATIQUE

Nous ne pouvons ici qu'évoquer les origines romaines : tout cela n'est que légende ; comment parler d'idéologie politique ? Ne devons-nous pas nous attacher uniquement aux textes précis, qui relèvent d'une inspiration philosophique bien déterminée ?

Cependant, c'est la plus ancienne république qui a bien souvent inspiré de tels textes. En tout état de cause, elle constitue comme un mythe de liberté dont l'influence sur la tradition occidentale restera immense : c'est ce mythe que nous devons interpréter en essayant d'utiliser les méthodes de la pensée moderne.

1^o Tout en restant conscients que cette pensée a un côté primitif et « sauvage », nous devons distinguer les différentes images qui en ont été proposées à des époques de plus en plus récentes par les philosophes et les savants. Citons les noms de Bodin et Rousseau mais aussi de Tite-Live ou de son contemporain le Grec Denys d'Halicarnasse. En fait, on percevait confusément que l'histoire romaine, dont Tite-Live a établi en quelque sorte une vulgate, s'est constituée peu à peu au gré des circonstances. Les différentes sources dont a pu s'inspirer l'historien augustéen étaient apparues chacune à un moment particulier : on chantait les exploits des Horaces lorsque la *gens Horatia* devenait influente ; on attribuait à Romulus ou à Servius Tullius des constitutions politiques, lorsque cela servait les desseins des Gracques ou de Sylla.

2^o Cette constatation risque d'entraîner les historiens modernes dans un relativisme qui rendrait impossibles l'interprétation et l'établissement même des faits. C'est ici qu'une approche structurale des problèmes peut rendre de grands services. Qu'entendons-nous par là ? Il s'agit de toujours consi-

dérer les faits dans leur ensemble, sans les isoler les uns des autres. On s'avisera dès lors que ce relativisme apparent n'exclut pas certaines lois générales. Bien sûr, les sources de Tite-Live suivent des tendances politiques qui leur ont été contemporaines. Mais Tite-Live en fait autant par rapport à sa propre époque : il tient compte pour sa part des exigences du monde augustéen, et il essaie de montrer comment celles-ci constituent l'aboutissement de toute l'histoire romaine, toujours régie par un même conflit, celui de l'aristocratie et de la liberté. Ainsi les raisons mêmes qui semblaient devoir obscurcir la tradition romaine lui donnent en réalité son sens, et constituent une structure d'ensemble qui permet peut-être de l'unifier.

3^o Cette analyse « structurelle » resterait gratuite si elle ne s'appuyait sur une double vérification historique (trop souvent négligée par les « structuralistes »). D'abord, il faut vérifier dans les textes, dès qu'on en trouve, l'existence d'idéologies conscientes, et il faut se demander si elles ne fournissent pas les meilleures clefs, les meilleures structures (bien entendu, celles-ci peuvent être inconscientes ; encore faut-il qu'elles arrivent, d'une manière ou d'une autre, jusqu'à la conscience pour exercer un effet idéologique). D'autre part, il faut très soigneusement établir des concordances chronologiques, des synchronismes. Qu'on y songe : la fondation de Rome au VIII^e siècle est contemporaine à la fois de la colonisation grecque en Méditerranée et des monarchies doriennes : la légende d'Enée rappelle cette concordance, ce mélange des peuples, la façon dont ils ont pu être renseignés les uns sur les autres. La chute de la monarchie, au VI^e siècle, coïncide avec un large mouvement d'affranchissement des oligarchies, qui s'exerce notamment en Italie contre les *lucumons* étrusques ; elle coïncide aussi avec le temps de Pythagore, et, dans Athènes, avec l'affirmation originale de la démocratie par Clisthène. Un demi-siècle plus tard, un texte célèbre d'Hérodote (III, 82 sq.) distingue les trois régimes fondamentaux (monarchie, oligarchie, démocratie). Au IV^e siècle, Platon, puis Aristote porteront à un degré extrême d'approfondissement la méditation sur ces régimes, en s'inspirant souvent du pythagorisme. Un disciple de Platon, Archytas, va dominer la ville de Tarente, dans le moment où des rapports très actifs se sont établis entre la jeune démocratie romaine et la Grande-Grèce.

Ainsi les idées entrent en contact, ainsi naissent les idéologies, non seulement par filiations de détail, mais d'abord par structures synchroniques, par diffusion, par la communauté des problèmes.

I. — En passant par Pythagore : des rois à la démocratie

Pour essayer d'appliquer la méthode que nous avons définie, nous devons trouver, aussitôt que possible dans l'histoire, une idéologie qui rende compte de manière globale de la situation politique en Italie vers le début de la république romaine ; nous verrons dans quelle mesure les Romains ont pu connaître tout ou partie de cette idéologie : il s'agit du pythagorisme.

1. **Pythagore et la démocratie.** — L'enseignement de Pythagore a exercé une influence immense sur toute la pensée politique de Rome. Quand a-t-elle commencé ? Très tôt, sans doute. En 450, elle est présente dans la *Loi des douze tables*, qui constitue le plus ancien témoignage d'un droit écrit à Rome ; la conception d'une justice équitable et distributive qui s'y manifeste doit beaucoup au pythagorisme. A ce moment il n'y a que quatre-vingts ans que Pythagore a vécu à Crotone.

L'influence qu'il y a exercée semble avoir eu un caractère complexe. D'une part, il ne fait pas de politique lui-même, mais il intervient par l'intermédiaire de sa communauté, son « hétéairie », dont les membres se voient prôner l'engagement comme un devoir. Ainsi se trouve posé et résolu à la fois le problème de l'action et de la contemplation.

L'enseignement philosophique de Pythagore apporte à l'antiquité gréco-latine un certain nombre de leçons fondamentales : respecter la loi et la coutume, quand elles sont bonnes ; pour cela donner à l'action politique un caractère scientifique (en recourant notamment aux méthodes de la réflexion mathématique), mais aussi utiliser la musique et les discours persuasifs : la loi doit persuader autant que commander ; elle a peu de chances d'efficacité, si elle ne s'incorpore aux mœurs, dont Pythagore distingue très bien la spécificité. Il dégage ainsi deux idées essentielles : la politique est « mélange », elle est tempérance et équilibre, accord et harmonie. Ce rapprochement entre musique et politique (qui vient en même temps que la découverte de l'analogie entre acoustique et astronomie, toutes deux tributaires de lois mathématiques) représente l'une des conquêtes fondamentales de la pensée antique : la politique se trouve en effet conçue en termes d'intégration scientifique, elle tend à l'unification non à la division. Il y a là un choix fondamental que les politiques modernes, toutes marquées plus ou moins par l'esprit de lutte et de division, ont tendance à oublier, ce qui ne va pas sans quelque danger de régression.

Tout cela laisse ouvertes diverses questions concernant la structure sociale et politique des cités. Sur le premier point, Pythagore semble avoir été proche des Egyptiens (cf. Isocrate, *Busiris*, 16 sq.) ; ceux-ci distinguaient trois classes principales, ou plutôt trois castes héréditaires : les rois-prêtres, les guerriers, les paysans-producteurs (les divers philosophes qui, à partir de Platon, *République*, II, ont repris ce schéma lui ont, bien entendu, apporté diverses nuances). D'autre part, la nature même de l'hétairie pythagoricienne encourageait tous les tenants de cette tradition à pratiquer la vie communautaire, à se réunir dans des *sissyties* ou repas en commun. Tout cela nous conduit vers *La République* de Platon. Mais la complexité de cet enseignement explique aussi qu'on trouve des représentants de la tradition pythagoricienne parmi les défenseurs des différents régimes. Certains (comme Diotogène, Ecphante, Sthénidas, dont les textes — apocryphes — semblent dater des monarchies hellénistiques ou de l'Empire) célèbrent une royauté conçue comme l'imitation démonique de la providence cosmique. D'autres (tel Archytas de Tarente) paraissent avoir favorisé un mélange complexe des trois principaux régimes (monarchie, oligarchie, démocratie) ; mais ne s'agit-il pas ici encore de textes influencés par une tradition tardive ? D'autres, enfin, paraissent avoir voulu ouvrir largement l'accès de l'hétairie, abolir la distinction qui existait dans l'école entre différents types d'initiation (ésotérique, exotérique), et prôner la démocratie.

On a pu montrer qu'à Athènes Platon s'est servi de la tradition pythagoricienne pour proposer des corrections et des nuances à la réforme de Clisthène, qui avait tout ramené à la démocratie. Qu'en est-il de Rome ? Les plus grands parmi ses penseurs ont souligné la ressemblance de sa tradition primitive avec l'idéal de Platon. Essayons de voir ce que vaut ce rapprochement, en respectant les données de la chronologie.

2. Romulus, Servius Tullius, la plèbe : naissance de la liberté romaine. — A l'origine, Rome vit dans un régime de type primitif, familial ou tribal : elle est dominée par les *gentes* de ses différents villages. Tout cela obéit aux lois d'une « anthropologie politique » à laquelle les penseurs s'intéressent aujourd'hui de plus en plus (cf. G. Ballandier). On peut même dire que c'est à partir de cette tradition romaine que la sociologie moderne a commencé à définir ses méthodes pour l'étude des civilisations primitives : nous pensons notamment à Fustel de Coulanges, mais, avant lui, à toute une tradition de pensée qui passe par Ballanche et Michelet, et qui remonte à Vico :

ce penseur est le premier à montrer, en cherchant à se servir de la linguistique, de l'étude des institutions et des constitutions, que la Rome primitive elle-même a possédé une véritable sagesse politique, une « philosophie du droit » alors qu'elle ignorait encore les formulations discursives et rationnelles de la philosophie proprement dite.

Cela semble de plus en plus vrai aux chercheurs modernes. C'est pour cette raison, à leurs yeux, que la liberté a gardé à Rome un caractère original. D'une part, comme dans l'Athènes de Clisthène et au même moment, une intégration décisive s'accomplit, qui, des *gentes* primitives, fait un peuple, *populus*. D'autre part, la liberté qui naît ainsi tend à préserver les structures primitives au lieu de les détruire : ce sera une liberté aristocratique. L'on peut dire très sommairement que les choses se font en trois temps.

A) *Au VIII^e siècle* (donc bien avant l'apparition de la pensée philosophique) s'accomplit la fondation que la légende attribue à Romulus et Rémus. L'étude structurelle de cette période, accomplie par M. Dumézil, a révélé que la légende (dont l'ancienneté se trouve garantie par les faits linguistiques) recouvre une représentation fonctionnelle de la société : celle-ci est divisée en trois classes, les rois-prêtres (sous le patronage de Jupiter), les guerriers (qui invoquent Mars), les paysans-citoyens (Quirinus). La légende met successivement l'accent sur les différents aspects de cette tripartition sociale, dont chaque roi légendaire incarnerait telle ou telle fonction. Même si l'on doit reconnaître qu'à ces récits se mêlent sans doute des allusions à des faits authentiques, il reste que les découvertes de Dumézil aboutissent à deux constatations essentielles : dès le début, Rome affirme le primat de l'histoire, dans laquelle elle insère sa mythologie. En second lieu, les classes primitives que nous venons d'évoquer coïncident à l'avance avec celles que décrira le pythagorisme (celui-ci, pour autant qu'il se développe à Rome ou près d'elle, ne les doit donc pas seulement aux Egyptiens). Avec l'historien grec d'époque augustéenne Denys d'Halicarnasse, nous constatons ce fait fondamental : à Rome, les paysans, le peuple de Quirinus, sont pleinement citoyens (*Quirites*) ; Romulus et les rois qui lui succèdent s'efforcent de souder étroitement la classe des guerriers et celle des laboureurs. Ce sera plus tard la démarche de Platon dans les *Lois* ; Denys n'a pas manqué sans doute de s'en aviser.

B) *Vers 530*, le roi Servius Tullius, d'origine corinthienne, répartit les citoyens selon un modèle militaire qui imite les

« constitutions d'hoplites » des cités grecques de ce temps (on peut donc admettre dans ses grandes lignes le schéma proposé par la tradition, même si les détails ont manifestement été ajoutés jusqu'au temps de Sylla). Il s'agit de donner aux riches, ou du moins aux petits propriétaires, les responsabilités militaires et d'en dispenser autant que possible les plus pauvres. C'est pourquoi le mot *classis*, qui signifie levée de troupes, va prendre la signification sociale que l'on sait. Mais la décision attribuée à Servius Tullius a une importance politique décisive : elle accomplit (vers le temps même de Clisthène) cette intégration sociale qui assure l'unité du *populus*. Dans cette répartition des citoyens, les *gentes*, les groupes familiaux et tribaux qui avaient à l'origine entouré Romulus, n'ont plus une prédominance absolue. De même, les distinctions fonctionnelles se trouvent fortement atténuées par l'assimilation constante des soldats aux producteurs, par l'unification de la hiérarchie. Rome, s'appuyant sur la monarchie, prend déjà ses dispositions pour se protéger contre les castes. Elle évite tout aussi bien de tomber dans les luttes de classes : d'une part, elle contrôle très rigoureusement ses artisans et ses techniciens ; d'autre part, comme le remarquent les historiens, la structure politique dont on attribue l'établissement à Servius Tullius institue à l'intérieur de chaque *classis* un subtil équilibre qui la distingue nettement de nos classes modernes : certes, les citoyens y sont répartis selon la richesse, mais aussi selon la responsabilité sociale (dans la première *classis* se trouve l'élite politique constituée par les sénateurs et les chevaliers), l'âge (il y a dans chaque classe équilibre entre les *seniores* et les *iuniores*), l'origine et la condition (citadins et campagnards). Ainsi voit-on s'esquisser, distincte à la fois des castes et des classes au sens moderne, la véritable structure de la société romaine : les « ordres », constituent une hiérarchie à la fois fonctionnelle et ouverte. Unifier en équilibrant, voilà le génie de Rome : il se manifeste ici par des solutions originales, dans le temps où Pythagore conçoit le même idéal.

C) *Après la chute des rois* (provoquée par l'abus tyrannique que les derniers d'entre eux font de leur pouvoir), Rome connaît une très grave crise politique qui durera pratiquement jusqu'à la fin du IV^e siècle, et dont sortiront à la fois les magistratures et les libertés républicaines. Les patriciens (sans doute les héritiers des *gentes* les plus anciennes, et de ce sénat qui, à l'époque royale, détenait le pouvoir en cas d'interrègne) veulent former une caste : ils ne se marient qu'entre eux, rejettent le reste des citoyens dans la plèbe, qu'ils cherchent

à tenir loin des affaires politiques. Mais ils ont besoin des plébéiens pour assurer la défense de la cité dans les guerres qui l'opposent aux Etrusques, aux Grecs du Sud, aux Latins. La plèbe saura échanger sa participation contre les droits politiques. Certes, elle ne se révolte pas, elle ne s'allie pas aux ennemis de Rome ; mais, quelquefois, elle fait sécession, et n'accepte d'accomplir ses charges militaires qu'en échange de certaines garanties. Elle manifeste ainsi sa volonté d'unité : le célèbre apologue de Menenius Agrippa sur les membres et l'estomac, sans doute l'un des plus anciens textes politiques de l'histoire romaine, probablement antérieur à certains écrits de Platon qui insistent eux aussi sur le caractère organique de la cité, atteste par son succès la volonté fondamentale d'unité qui anime tous les Romains : la plèbe se veut *populus*, en accord avec les patriciens. Tite-Live a profondément admiré chez les meilleurs des Romains, quelle que fût leur origine, cette attitude qui plaçait avant tout le salut public, c'est-à-dire l'esprit public. Celui-ci s'est traduit en particulier par le succès de la modération, qui a permis peu à peu l'universalisation des droits : de là naît dans sa plénitude la notion de citoyen. Cette volonté d'universalité se manifeste en particulier par l'ouverture radicale du droit de mariage (*Lex canuleia*, de 445). Des penseurs comme Vico, Ballanche, Michelet, plus directement attentifs que nous à l'expérience de l'Ancien Régime et des privilèges, ont souligné l'importance historique et la fécondité de cet exemple. Les patriciens savent aussi désarmer l'esprit de revendication en donnant spontanément une solde à l'armée plébéienne : Tite-Live voit dans cette mesure l'origine de la *concordia ordinum*, qui fera la grandeur de Rome. De son côté, la plèbe supporte, lorsque le salut public est en jeu, des dictatures rigoureuses comme celle de Cincinnatus. Mais ce personnage, arraché à sa charrue pour recevoir des pouvoirs d'exception, s'identifie à tous les Romains. Tite-Live nous le dit : il était pauvre. La classe politique, où l'on acceptait de trouver des chefs, ne se confondait donc pas avec celle des riches.

Accord des paysans et des soldats, des chefs et de la multitude, primauté de la vertu sur l'argent, maintien à la fois de la liberté et de l'esprit d'aristocratie authentique, intégration totale du *populus*, affirmation de deux notions essentielles pour toute l'histoire de la vie politique en Occident (ces noms aussi nous resteront), celles de citoyen et de magistrat : telles sont les conquêtes originales de l'ancienne Rome. On voit qu'ici encore cet équilibre dans la tension réalise (au temps même où vit le philosophe) l'idéal de Platon.

Toute la grandeur de la République romaine se résume dans la notion de magistrature. Ce sont les magistrats qui gouvernent Rome. Ils symbolisent le mélange rigoureux des deux pouvoirs judiciaire et politique qui, bien loin d'affaiblir la loi, en font la régulatrice même de la vie de la cité. Ainsi naît le droit public, étroitement lié au droit civil, comme le citoyen l'est à la cité. Marx, à la suite de Niebuhr, a pu souligner cette originalité de la cité romaine qui n'existe que par l'indépendance même de ses citoyens, mais qui, à son tour, fonde et « médiatise » cette indépendance (de là cet humanisme qui fait du citoyen le but et non le moyen de la production, et dont Marx reconnaît le caractère « sublime » ; cf. *Principes d'une critique de l'économie politique*, p. 324 sq., Pléiade). Cet esprit fondamental du droit romain suscite l'établissement d'un système de pouvoirs et de garanties parallèles (collégialité des charges, réduite au minimum au sommet du *cursus honorum* : il y a deux consuls et deux seulement ; il peut y avoir un seul dictateur, lorsque le salut public l'exige ; les tribuns assurent les droits de la plèbe, mais les censeurs et certains collèges sacerdotaux maintiennent l'autorité morale de l'aristocratie, qui garde le droit de classer les citoyens et d'interpréter les décisions des dieux). Ainsi les conquêtes progressives de l'histoire romaine assurent à la fois la hiérarchie du pouvoir et la nécessité d'un *consensus* accordé à une *auctoritas*. Le peuple peut tout, mais il ne le peut que s'il s'unit, s'il est vraiment *populus* : alors il devient souverain au sens même de Rousseau. Cette tension vivante entre des institutions qui paraissent contradictoires, entre *libertas* et *disciplina*, a peut-être constitué le miracle romain, jusqu'au moment où l'empire a choisi le repos contre la liberté : Tacite devait s'en aviser. Jamais en effet aucune constitution n'avait tant donné au peuple que la République romaine, et ne lui avait tant demandé.

II. — Le siècle des Scipions : la constitution mixte et les sectes philosophiques

Au cours de son développement, Rome a pu connaître assez tôt le pythagorisme et le platonisme. Mais nous n'avons de cela aucune preuve. Nous pouvons seulement constater qu'au temps des philosophes elle rencontre les problèmes qu'ils décrivent théoriquement et apporte (un peu avant eux)